

**Éléments de concertation réalisés par la commune pour la
déclaration de projet d'aménagement de la Zone d'Activités de LA
NOVIALLE depuis 2015.**

26/02/2015 : Rencontre avec la DDT pour présenter notre démarche et idée sur la problématique « modification n°1 validée en novembre 2016 » et amendement DUPONT concernant les abords de l'autoroute A75 et le RD 978.

20/05/2015 : Rencontre avec les Responsables de l'Entreprise GEDIMAT pour échanger sur le développement qu'ils souhaitent pour leur Entreprise et les possibilités de développement de la zone d'activité autour de leur site (zone Ui et AUi).

26/05/2015 : Rencontre sur site de la possibilité de créer une aire de covoiturage départementale avec les services du département à l'ouest du RD978 juste après le pont et le 2^{ème} rond-point de la sortie 4 de l'A75.

Eté 2015 : Rencontre sur le terrain avec Madame LECLERC, propriétaire foncier d'une grande parcelle dans la zone AUi au Nord de LA NOVIALLE. Elle est demandeuse de permettre le développement économique de cette zone et accompagner les objectifs de la Municipalité. Elle souhaite rencontrer l'aménageur potentiel pour en discuter. Le fermier ne posera pas de problème quand à la fin d'exploitation de la parcelle.

2/11/2015 et 10/3/2016: Rencontre avec la famille LAGUERRE, deuxième propriétaire d'une grande parcelle dans cette zone AUi de l'extension Nord de LA NOVIALLE. Ils ont un compromis avec un aménageur potentiel et souhaitent aller jusqu'au bout de leur démarche. Ils sont les fermiers de la parcelle et peuvent s'en séparer. La problématique Zone humide est abordée avec eux et l'aménageur potentiel devra intégrer cette problématique avec analyse des terrains et propositions de gestion de la situation. Ils sont prêts à libérer une parcelle à l'Est de la rase et qui elle-même en zone agricole est humide pour aider à la compensation.

9/11/2015 : Rencontre avec un aménageur possible de la parcelle Ui et AUi au Sud de LA NOVIALLE dans les locaux de GEDIMAT, sur le terrain, en présence de Mr LASMAYOUS délégué de l'aménageur, les services du département, les services de la Communauté de communes. Les personnes présentes trouvent le projet pertinent et souhaitent faire avancer cette démarche dans un calendrier adapté au rythme supportable par tous les participants, les entreprises étant relativement pressées....

13/1/2016 : Premier échange avec les Personnes Publiques Associées sur le dossier. Une concertation qui nous montre des pistes à explorer avant de proposer la déclaration de projet.

23-29/2/2016 : rencontre avec l'aménageur clermontois R3i pour parler du projet qu'il souhaite conduire sur l'ensemble des parcelles de Madame DUPONT, propriétaire de la presque totalité des parcelles de la zone SUD de LA NOVIALLE. Madame DUPONT souhaite libérer ces espaces pour développer de l'Economie. L'aménageur travaille avec le fermier pour parler de compensation à la fin du fermage. Nous alertons sur la problématique « Amendement Dupont » de l'A75. Un terrain d'entente paraît possible pour tout le monde.

30/3/2016, 31/5/2016, 26/9/2016 : Rencontre avec Mr GAUZY, aménageur de la zone Nord de l'extension représentant l'entreprise SACVI, pour aborder les orientations d'aménagement potentielles, notamment l'accès au réseau routier. SACVI a des promesses de vente sur l'ensemble des parcelles. En septembre la problématique de la zone humide est abordée et une rencontre avec la Police de l'Eau est organisée pour affiner les solutions possibles d'action et de compensation.

10/5/2016 : Rencontre avec les Responsable du projet d'APRR sur l'autoroute A75. Ils intégreront nos souhaits et nous feront passer les contraintes que notre projet doit prendre en compte pour être compatible avec le leur. Nous avons reçu et intégré ces données quelques temps après.

23/5/2016 : Sur le terrain nous avons réalisé avec le bureau d'études GEOVAL, le bornage de la parcelle de Madame DUPONT, extension Sud, avec les riverains (Mairie et Communauté de communes).

8/9/2016 : Nous rencontrons en Mairie la DREAL concernant le classement du Plateau de Gergovie et de ses abords. Un consensus verbal se dégage pour ne pas dépasser l'A75 à l'Est.

21/9/2016 : Rencontre avec Mr Rance, aménageur de la partie Sud de LA NOVIALLE, représentant l'entreprise R3i, pour affiner la problématique des orientations d'aménagement de la zone, notamment l'accès sur le réseau routier du département (RD978). Le Rond-point semble la bonne solution au vu du projet qui amènera une entreprise internationale de Messagerie sur la zone. Le Département sera consulté sur ce sujet. Deux rencontres avec MM CORDEIRO et TIXIER du Conseil départemental ont eu lieu pour obtenir un accord de principe pour la réalisation d'un Rond-point sous la forme d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) avec Maitrise d'œuvre Mairie.

20/10/2016 : Rencontre avec les Services ADS (droit du sol du Gd Clermont) pour préciser les éléments non concordants du projet de R3i. Une amélioration du projet est envisagée par l'aménageur en fonction des exigences réglementaires. Les autorisations ne pourront être données qu'après les résultats de l'enquête publique de début 2017.

8/11/2016 : Nouvelle réunion avec les PPA qui initie le calendrier de l'enquête publique qui démarre le samedi 11 mars 2017. La DREAL a transmis son avis courant janvier 2017.

Tous ces éléments ont été consolidés pour montrer que la concertation avec les propriétaires fonciers, les potentiels aménageurs privés qui sont engagés avec les propriétaires, les agriculteurs utilisateurs des sols actuellement, les différents services de l'Etat ou du Département concernant les orientations d'aménagement nécessaires à ce genre de projet, APRR et l'amélioration de l'A75 a bien eu lieu en amont du projet.